

Sécurité sociale incluse sauf forfait	ALEA 1	ALEA 2
HONORAIRES		
Consultations, visites médecins généralistes conventionnés ou non	135%	175%
Consultations, visites médecins spécialistes conventionnés ou non	175%	220%
Auxiliaires médicaux : infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, masseurs-kinésithérapeutes	125%	160%
Analyses et examens de laboratoire	125%	160%
Radiologie, actes de spécialité, de chirurgie, actes techniques médicales	175%	220%
PHARMACIE		
Pharmacie remboursée à 65%, 30%, 15%	100%	100%
Médicaments prescrits non remboursés	35€	60€
HOSPITALISATION		
Honoraires secteur conventionné	175%	250%
Honoraires secteur non conventionné	135%	175%
Frais de séjour secteur conventionné	100%	200%
Frais de séjour secteur non conventionné	100%	150%
FJH dans les établissements hospitaliers ⁽¹⁾	FR	FR
Chambre particulière (par nuit)	45€	70€
<i>Limitation durée : médicale / soins de suite / psy</i>	90 / 60 / 30 j	90 / 60 / 30 j
Forfait ambulatoire (jour)	20€	30€
Frais accompagnant (hors ambulatoire)	25€	40€
<i>Limitation / âge / durée</i>	16 ans / 30 J	16 ans / 30 J
Forfait de 18 € non pris en charge par le RO	FR	FR
Transport	100%	160%
OPTIQUE		
Équipement LUNETTES : FORFAIT tous les 2 ans	250€	450€
Lentilles remboursées ou non ⁽³⁾	100€	150€
Chirurgie réfractive / œil	150€	300€
DENTAIRE		
Soins dentaires, parodontologie	100%	150%
Inlay onlay, endodontie	150%	200%
Inlay Core	175%	250%
Prothèses dentaires remboursées par le RO	200%	350%
Prothèses dentaires non remboursées par le RO ⁽³⁾	100€	250€
Implantologie (plafond nombre : 2 par an) montant UNITAIRE	150€	300€
Orthodontie remboursée par le RO	150%	200%
Plafond dentaire annuel hors soins	1 500€	2 200€
APPAREILLAGE / PROTHÈSES		
Prothèses auditives	150%	150% + forfait 350€/an
Prothèses médicales / Orthopédie	100%	200%
CURES THERMALES PRISES EN CHARGE PAR LE RO		
Frais d'établissement et honoraires	125%	150%
Frais de transport et d'hébergement	100€	150€
COMPLÉMENTS		
Diététicien, ostéopathe, éthiopathe, homéopathe, acupuncteur, chiropracteur, pédicure ⁽²⁾	25€	35€
<i>Plafond : nombre séance / an</i>	3 / an	4 / an
Vaccins prescrits non remboursés ⁽³⁾	30€	40€
Contraception ⁽³⁾	30€	45€
Sevrage tabagique	20€	30€
Examen de la densitométrie osseuse (tous les 3 ans)	20€	35€
Vaccin anti-grippe ⁽³⁾	FR	FR
Actes de prévention remboursés par le RO	100%	100%
PARTICIPATION ACTIVITÉS SPORTIVES OU INTELLECTUELLES par an et par contrat	35€	35€
SOINS INOPINÉS À L'ÉTRANGER pris en charge par le RO	100%	150%
MATERNITÉ - PRIME (par enfant)⁽⁴⁾	200€	400€
SERVICES / ACCOMPAGNEMENT		
Assistance	oui	oui
Tiers payant	oui	oui
Action sociale	oui	oui

La prise en charge des frais en secteur non conventionné est calculée sur la base de remboursement reconstruite du secteur conventionné.

Les prestations sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale ou en euros.

Les remboursements en pourcentage incluent le remboursement du régime obligatoire.

Les remboursements sont limités aux frais réels engagés.

Les franchises médicales et les participations forfaitaires sont laissées à la charge du patient.

Les remboursements hors parcours de soins ne prennent pas en charge la majoration du TM et les dépassements d'honoraires autorisés sur les actes cliniques et techniques dont les montants sont fixés par décret.

(1) Les longs séjours (unités de soins pour longs séjours) et les établissements médico-sociaux (MAS par exemple) sont exclus.

(2) Pour les actes effectués par un praticien titulaire d'un diplôme officiellement reconnu sanctionnant une formation spécifique à ces pratiques médicales.

(3) Forfait par an et par bénéficiaire.

(4) Uniquement si inscription de l'enfant dans les 3 mois suivant la naissance.